

Commune DAMPIERRE SUR SALON	École primaire Pôle Educatif
Date 19/10/2021	Horaire 17h45-19h45
Présents : <u>Enseignants</u> : Mmes Bonnaventure, Petetin, Minot-Tranel, Biquet, Salin, Schwartzwalder, Baulard, Verpy, Roussel, Mr Jeannot <u>Collectivités</u> : Mrs Martin ,Girod, Villeneuve, Tamisier, Chevallier, Mmes Boillin , Bataille <u>Parents</u> : Mmes Menestret, Joly, Gauffinet, Caille, Debellemanière Cussey, Mrs. Mivelle, Smokon	
Absent(s)	
Absent(s) excusé(s): Mrs Pate, Mery, Boulet, Mmes Fianza, Doney Mme Ferrand (IEN)	

Ordre du jour :

- 1- Résultats des élections des représentants des parents d'élèves
- 2- Effectifs et répartition
- 3- Règlement intérieur
- 4- Projets et vie de l'école
- 5- PPMS et sécurité

Différents axes traités et conclusions d'actions :

Secrétaire de séance : Mme Salin

1. Résultats des élections

Les élections des représentants de parents ont eu lieu le 8 octobre avec un vote uniquement par correspondance. Tout le matériel de vote était fourni par l'école.

Le taux de participation est de 65,6%, on note tout de même 60 bulletins nuls sur 195 votants.

A l'issue des élections, 12 parents d'élèves ont été élus (10 titulaires+ 2 suppléants)

Pour que le vote uniquement par correspondance puisse se faire l'année prochaine, la directrice explique qu'il faut que le conseil d'école vote ce choix de vote. Le vote par correspondance pour l'année prochaine est accepté à l'unanimité.

2. Effectifs

A ce jour, nous avons 206 élèves.

- | | |
|-----------------------|---|
| - PS : 15 élèves | Mme Baulard (le lundi et mardi), Mme Verpy (le jeudi et vendredi) |
| - MS : 25 élèves | Mme Roussel (le lundi, mardi et vendredi), Mme Marchand (le jeudi) |
| - GS : 25 élèves | Mme Salin |
| - CP : 19 élèves | Mme Minot-Tranel |
| - CE1/CE2 : 24 élèves | Mme Biquet (le lundi, mardi et jeudi), Mme Didier (le vendredi) |
| - CE1/CE2 : 25 élèves | Mme Bonnaventure |
| - CE2/CM1 : 25 élèves | Mme Girardot (le lundi et mardi), Mme Dubois (le jeudi et vendredi) |
| - CM1/CM2 : 24 élèves | Mme Schwartzwalder |
| - CM1/CM2 : 24 élèves | Mr Jeannot |

Mme Girardot est actuellement en congé maladie, c'est Mme Petetin qui la remplace

Au sein de l'école, nous avons aussi un RASED (Réseau d'aide spécialisé pour les enfants en difficulté). Il est composé de :

- Mme Commy, maître E
- D'une psychologue scolaire mais pour l'instant personne n'est sur le poste.

Nous avons également un dispositif ULIS pris en charge par Mr Barreau, dispositif au sein duquel 8 élèves sont pris en charge. Cinq AESH interviennent auprès des enfants ayant un dossier MDPH, elles ne sont pas toutes à temps plein. Trois ATSEM interviennent dans les classes de maternelles pour seconder les enseignantes.

3. Règlement intérieur

Une lecture du règlement est faite.

N'ayant aucune question, la directrice procède au vote du règlement. Le règlement intérieur de l'école est accepté à l'unanimité.

Le règlement sera distribué aux familles qui devront le signer.

4. Projets et vie de l'école

- *Crise sanitaire*

La rentrée s'est faite dans les mêmes conditions que la fin d'année dernière. Nous étions au niveau 2 du nouveau protocole sanitaire. Ce qui implique :

- Masque pour les enfants et le personnel
- Lavage des mains plusieurs fois par jour
- Brassage limité : récréations et entrées séparées, pas de parents dans l'école
- Désinfection des locaux

Depuis le 4 octobre nous sommes passés au niveau 1 du protocole. La principale nouveauté étant que les élèves ne portent plus le masque. Concernant les brassages, Mme Menissier a demandé de laisser ce qui était mis en place pour les brassages jusqu'aux vacances de Toussaint.

- *Festival en Arc*

Avec le réseau Trotte Souris les élèves des classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 sont allés au Festival en Arc voir « Le petit chaperon louche ». Les entrées ont été payées par Dampierre Amicale (7 euros par enfant) et le bus a été payé par le Réseau Trotte Souris.

- *Randonnées*

Les classes de CP, CE1/CE2 et CE2/CM1 sont allées en randonnée à la plage d'Autet, le retour s'est fait en bus (Pris en charge par Dampierre Amicale).

Les classes de CM1/CM2 sont allées en randonnée à Vaite.

- *Nettoyons la nature*

La classe de Mr Jeannot a participé à l'opération Nettoyons la nature. Armé de gants et de sacs poubelles, les élèves ont ramassés tous les déchets qu'ils ont trouvés. Plusieurs sacs ont été remplis. Un grand merci à la municipalité pour le goûter offert aux enfants.

- *Projets Musique*

Dans le cadre de l'éveil musical dans les écoles financé par la CC4R, toutes les classes bénéficieront d'interventions musicales. Les séances devraient commencer au mois de novembre.

- *Handball*

Les classes du CP au CM2 auront une initiation au handball avec Mr Reder. Les interventions auront lieu au gymnase du collège le vendredi après-midi sur un cycle de 5 à 6 séances de 45 minutes.

Les classes de CP et CE1/CE2 auront leur initiation après les vacances de la Toussaint jusqu'aux vacances de Noël. Les classes de CE2/CM1 et CM1/CM2 auront leur initiation après les vacances de Noël jusqu'aux vacances de Février.

- *Spectacle et cinéma de Noël*

Les élèves des classes élémentaires se rendront au cinéma de Dampierre le vendredi 17 décembre après-midi. Les élèves des classes maternelles assisteront à un spectacle le vendredi 7 janvier sur le thème des contes.

Ces spectacles sont offerts par le syndicat scolaire.

- *Cinéma d'Asie*

Normalement cette année, le festival du cinéma d'Asie devrait avoir lieu. Toutes les classes de l'école se rendront au cinéma de Dampierre.

- *Carnaval*

Mardi gras aura lieu le 1 mars. Les enfants seront invités à se déguiser et si le temps le permet un défilé aura lieu dans les rues de Dampierre.

- *Plan de continuité pédagogique*

Chaque enseignant a réfléchi à la mise en place de la continuité pédagogique en cas de fermeture de la classe suite à un cas positif.

Un envoi des documents par mail sera fait aux familles, si nécessaire mise à disposition des documents papiers sur demande, échange avec les familles par mail ou téléphone.

Un papier d'information a été distribué aux familles.

- *APC*

Les Activités Pédagogiques Complémentaires sont mises en place dans chaque classe de 16h30 à 17h30 le lundi, mardi ou jeudi selon l'enseignant. Les activités sont soit des activités d'aides pour les enfants en difficultés ou bien des activités complémentaires qui sont proposées à tous les enfants.

Les périodes proposées sont plus ou moins longues (de 3 à 6 semaines).

- *Dampierre Amicale*

L'assemblée générale a eu lieu le 28 septembre. Lors de cette assemblée, les actions mises en place pour cette année ont été décidées : vente de sapins avec tarif préférentiel pour les mairies, vente d'objets avec photo des enfants, tombola, vente de fleurs, vente de calendriers, vente de brioches, kermesse si nous avons assez de parents volontaires pour nous aider.

- *Cour de récréations*

En fin d'année dernière, l'équipe pédagogique a demandé au syndicat scolaire que les cours de récréations puissent bénéficier d'un marquage au sol. La demande a été acceptée.

Avec l'association Dampierre Amicale, les enseignants vont acheter des jeux pour la cour. Il faudrait juste prévoir un rangement à l'intérieur.

5. PPMS et sécurité

La directrice présente le PPMS qui a été mis à jour.

Un exercice incendie a été réalisé le 28 septembre. Un exercice académique attentat intrusion aura lieu le 2 décembre.

Date de la prochaine réunion :

Fait à Dampierre sur Salon, le 20/10/2021

Signature :

Les parents

Les élus

Le directeur de l'école

Mme Verpy